

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression  
plastique option art

- Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole - ESACM

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Evaluation réalisée en 2015-2016

### Présentation de l'établissement

L'Ecole supérieure d'art de Clermont-Ferrand a été créée il y a plus de deux siècles. En 2010, au moment de sa constitution en établissement public de coopération culturelle (EPCC), elle a pris le nom d'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) marquant ainsi le passage à son autonomie administrative. L'école est placée sous la tutelle pédagogique du ministère de la culture et de la communication dont elle suit la réglementation pour l'organisation des études.

L'ESACM propose une formation généraliste en art conduisant l'étudiant à se constituer en tant qu'artiste ou auteur. A l'issue de son parcours, il aura acquis les compétences essentielles (méthodologie par l'analyse, mise en critique des situations, ouverture nécessaire à la transversalité et à la pluridisciplinarité des pratiques) lui permettant de mettre en place un projet artistique personnel, original et ouvert. Le champ de références de la formation est celui de l'art contemporain, des formes les plus ancrées dans l'histoire aux expériences les plus prospectives.

Le cursus d'études embrasse un spectre large : peinture, dessin, arts imprimés, volume, photographie mais aussi pratiques numériques, écriture, performance, spectacle vivant, musique et son. A travers la constitution de savoirs choisis, les étudiants acquièrent une liberté de pensée et d'acte ainsi que la capacité à faire évoluer leur projet plastique, théorique et critique de manière autonome au sein des champs et des réseaux professionnels de l'art contemporain.

La formation conduit à l'obtention de deux diplômes d'Etat : le DNAP (Diplôme national d'arts plastiques) ou phase programme, délivré à l'issue d'un 1<sup>er</sup> cycle de trois ans, qui deviendra le DNA (Diplôme national d'art) en 2017-2018 et le DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) option *art* ou phase projet, délivré à l'issue d'un 2<sup>ème</sup> cycle de deux ans.

L'école a mis en œuvre un 3<sup>ème</sup> cycle ou phase recherche, la « coopérative de recherche », validé par un DSRA (Diplôme supérieur de recherche en art). L'arborescence de la formation regroupe également les pratiques amateurs et les formations continues des enseignants en arts plastiques organisées par le rectorat et conduites par des artistes diplômés de l'ESACM.

Le projet d'établissement est traversé par une pensée politique exigeante qui articule une pédagogie par le projet du plus haut niveau à ses missions de service public.

### Présentation du diplôme

L'enseignement conduisant au DNSEP option *art* a pour but de former des créateurs, des artistes et des concepteurs s'inscrivant dans le champ de l'art contemporain et celui de la culture. La formation vise en priorité un devenir « auteur » et dans une acception plus large, l'éducation de « belles personnes », renvoyant ainsi aux humanités classiques et, comme au sens grec, à une implication dans le devenir de la cité.

L'école identifie deux types de compétences propres à la formation en art :

- des compétences liées aux pratiques artistiques, aux savoir-faire techniques et technologiques, aux savoirs théoriques, historiques et scientifiques ;
- des compétences transversales qui permettent la mise en place du projet (espace dialogique de réflexions et d'échanges, méthodologie du projet et de la recherche, autonomie et connaissance du milieu professionnel).

Cette assise pluridisciplinaire, croisée avec les expérimentations, multiplie pour le jeune diplômé les territoires d'exercice de sa pratique. Elle doit conduire les étudiants à mettre en œuvre un projet plastique, théorique et critique de façon autonome. Ce faisant, les étudiants développent un certain nombre de compétences transposables car la formation ne vise pas seulement celle des artistes mais aussi celle des créateurs, des professeurs, des médiateurs, des directeurs de structure culturelle, des régisseurs, des designers, des éducateurs, des scénographes, des acteurs, des écrivains, des entrepreneurs, etc. La pédagogie par le projet, mise en œuvre tout le long de la formation, donne accès à des méthodes et des savoir-faire que le diplômé pourra réinvestir dans différentes sphères d'activité.

La formation est dispensée sur le site de l'établissement à Clermont-Ferrand.

## Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le programme pédagogique est conçu comme un ensemble entremêlant pratique et théorie, recherche et vie professionnelle. On observe une fluidité des rapports entre ces différents aspects de l'enseignement, allant de pair avec la clarté de l'emploi du temps. La pédagogie est progressive et individualisée, structurée par le projet, avançant par l'expérience et l'expérimentation. Elle est portée par une certaine culture du collectif.

L'articulation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle est lisible, les étudiants passant de la phase programme (combinaison d'acquisitions fondamentales et transversales encadrées) à la phase projet (mise en œuvre du projet personnel dans un suivi pédagogique individualisé, adossement des formats d'enseignements à la recherche). L'articulation entre les deux années du 2<sup>ème</sup> cycle est forte et la progressivité des enseignements est réelle. Le tronc commun (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années du 2<sup>ème</sup> cycle) est composé de cours et de séminaires. On note différents types de formats pédagogiques : cours magistral, séminaire, travail dirigé, visite d'atelier, entretien individuel, travail en laboratoire, atelier de recherche et de création. Le parcours s'individualise sur certains choix d'ateliers ou de cours. Ceux-ci sont obligatoires en 1<sup>ère</sup> année et optionnels en 2<sup>ème</sup>. La formation est également marquée par les mobilités (résidences, séjours d'études à l'étranger, stages) ainsi que par la possibilité, en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle, de participer aux programmes de la « coopérative de recherche » (dispositif d'accueil pour des résidents-chercheurs, artistes et théoriciens).

Le cursus d'études est semestrialisé et parfaitement inscrit dans le système LMD (licence-master-doctorat). Il se découpe en unités d'enseignement (UE) validées par des crédits européens. Celles-ci sont détaillées dans le livret de l'étudiant précisant les objectifs du cours, la méthode, le contenu et les modalités d'évaluation.

La semaine type est de 40 heures en présentiel. Hors ce temps de travail, les étudiants accèdent librement aux ateliers pour travailler de manière indépendante. Le volume horaire global est quasiment le même sur les deux années du cursus (1128 heures en 1<sup>ère</sup> année et 1210 heures en 2<sup>ème</sup>). Seules les proportions entre les enseignements pratiques, théoriques et de préparation à la vie professionnelle varient.

Un certain nombre de dispositifs d'enseignement sont mutualisés et traversent les trois cycles d'études de l'école (associant phase programme, phase projet, phase recherche). Ils sont parfois mis en place avec d'autres établissements d'enseignement supérieur artistique (dans le cadre de l'association des écoles de Rhône Alpes Auvergne, par exemple) ou avec des formations supérieures (par exemple, cours théoriques donnés à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand au sein du master *Action culturelle*). Ces mutualisations enrichissent considérablement l'offre de formation.

Toutes les aptitudes nécessaires à la professionnalisation des étudiants sont apportées. La capacité en langue anglaise est certifiée par le passage du diplôme de compétence en langue anglaise. Les compétences numériques sont acquises au sein du « Protolab » (plateforme collaborative liés à l'environnement et à la production numérique). Les stages sont bien intégrés à la formation. Le projet de l'étudiant se prépare en amont et il est sérieusement encadré par un coordinateur et un tuteur de stage.

Un séminaire de préparation à la vie professionnelle est organisé avec des juristes, des fiscalistes et des professionnels du monde de l'art (galeristes, critiques d'art, commissaires d'exposition). Cette formation se double également de compétences additionnelles. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'enseignements en droit et gestion du domaine culturel ainsi qu'en législation sur les droits d'image et d'auteurs.

Certains étudiants sont moniteurs d'ateliers techniques. Cette fonction contribue à une professionnalisation élargie par l'acquisition de compétences techniques, de compétences d'encadrement ou d'aptitudes à la transmission.

L'accès au 2<sup>ème</sup> cycle est soumis à une audition devant un jury conforme à la réglementation en vigueur. Le recrutement interne a lieu à la fin de la 3<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle. Cette même commission recrute sur équivalence les diplômés de 1<sup>er</sup> cycle d'autres écoles d'art ou de design, françaises ou étrangères. Certains étudiants viennent de l'université ou de l'enseignement supérieur hors université.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école témoigne d'un très bon ancrage institutionnel. Elle fait partie du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche d'Auvergne (CESRA) et est associée aux débats du Conseil des écoles associés (CEA). Elle a noué des liens structurants avec l'Université Blaise Pascal, l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et l'ensemble des établissements d'enseignement au travers d'une convention cadre ouvrant sur des coopérations. L'ESACM fait également partie du réseau des cinq écoles d'art en région Rhône-Alpes Auvergne (association Adéra) avec lesquelles elle mène des projets communs de tous ordres et mutualise des financements pour des projets, des expositions et des éditions. Enfin, elle consolide ses coopérations avec des établissements sur le territoire national, élargi à l'international

(Haute école d'art et de design de Genève, département art de la Oxford Brookes University, Université du Québec à Montréal, etc.).

Au niveau strictement local, l'ESACM a noué des partenariats avec l'ensemble des acteurs culturels clermontois (Fonds régional d'art contemporain, Tôlerie, Hôtel de Fontfreyde, Comédie-Scène nationale, In extenso, festivals Vidéoformes, Traces de vies, Musiques démesurées, Festival du court-métrage). Ces partenariats d'une grande diversité génèrent des invitations croisées, des projets, des propositions de stages et des workshops communs. Des collaborations spécifiques et pérennes ont été nouées avec des centres d'art pour les expositions annuelles des jeunes diplômés (Centre d'art du Creux de l'enfer à Thiers, Abbaye Saint André à Meymac). L'école collabore aussi avec les centres d'art de Pougues-les-Eaux, de Vassivière ou encore avec la « Passerelle » de Brest, le temps de workshops *in situ* avec des présentations publiques. Ces expériences contribuent à donner aux étudiants le réflexe et les moyens d'aller à la rencontre du monde professionnel.

Enfin, la ville de Clermont-Ferrand est historiquement marquée par la présence de l'entreprise Michelin. L'ESACM a noué un lien fort avec l'entreprise qui, à travers sa fondation, finance des bourses pour les étudiants et des projets. Ce partenariat donne lieu à un programme de recherche ouvrant sur la production de films.

Depuis 2010, deux axes de recherche ont été dégagés autour des notions de paysage et de travail. Ces axes se déclinent en plusieurs programmes de recherche développés sur deux ou trois années (« Robinson / Vendredi - Exploring Robinson », « Un film infini », « L'intercalaire »). Ils sont abrités au sein d'une originale « coopérative de recherche ». Cette coopérative réunit une équipe constituée d'enseignants chercheurs de l'ESACM, de chercheurs associés, de partenaires institutionnels et d'entreprises. Un DSRA, du niveau d'un 3<sup>ème</sup> cycle, a été mis en place en son sein. Les restitutions publiques des travaux en cours, le projet éditorial et les publications sont de qualité. La porosité entre la formation et la recherche est bien construite. La « coopérative de recherche » propose des conférences, des journées d'études ou des colloques avec fréquence, en adéquation avec les enjeux de la formation. Elle associe à ses travaux, avec pertinence, certains étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle.

La 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle est marquée par un engagement croissant dans le travail du mémoire et de son écriture. Les approches théoriques (cours pour tous, points de convergences, etc.) contribuent à nourrir les recherches plastiques de l'étudiant. Le suivi est à la fois collectif (séminaire) et individualisé (tutorat du projet de mémoire effectué conjointement par un théoricien et un plasticien), ce qui constitue un encadrement très structurant.

Outre les mutualisations citées plus haut, l'ESACM développe un certain nombre de liens avec des universités. Des projets sont ainsi mis en place avec les laboratoires et l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres, langues et sciences humaines de l'Université Blaise Pascal et avec l'Université de Paris X-Nanterre pour les journées de séminaires « Cracking perspectives » tenues en 2013 et 2015. L'école doctorale *Lettres, sciences humaines et sociales* de l'Université Blaise Pascal offre la possibilité d'accueillir de jeunes doctorants en cotutelle.

Les échanges internationaux sont un des moteurs du nouveau projet d'établissement. De nombreux partenariats sont signés entre l'ESACM et des écoles d'art, ils permettent aux étudiants de faire l'expérience d'un semestre d'études à l'étranger. A ce jour, l'ESACM dispose de 23 établissements/structures partenaires : 14 au titre d'Erasmus et 9 partenariats hors Union Européenne. L'attention est surtout portée au développement des séjours d'études proposés en 2<sup>ème</sup> cycle. Trois résidences existent déjà : à New-York, Cotonou et Tbilissi, d'autres sont à venir en Chine et au Moyen Orient. La mobilité des enseignants et du personnel de l'école est également mise en place. Cette mobilité prend la forme de workshops, de programme d'interventions ou de formations au sein des établissements partenaires.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'effectif du 2<sup>ème</sup> cycle est d'environ 40 élèves, ce qui est modeste, mais peut s'expliquer par le peu d'attractivité de la région Auvergne et la concurrence d'écoles d'art relativement proches (Saint-Etienne, Lyon). Le recrutement en 1<sup>ère</sup> année, exclusivement réalisé en interne en 2013, s'est progressivement élargi. En 2015, 11 % des étudiants venaient d'écoles françaises et 16 % d'écoles étrangères. L'attractivité de l'école en dehors de son bassin géographique progresse. Cela est à rapprocher sans aucun doute de l'effort accompli par l'établissement pour affirmer son positionnement (identité de la formation et des programmes de recherche, structuration des cursus, capacité d'encadrement et d'accompagnement). Depuis trois ans, on observe que la communication a été améliorée en direction des étudiants étrangers (un grand nombre d'information en anglais figure sur le site internet). Cela contribue à attirer davantage ceux qui souhaiteraient faire un semestre d'études à l'ESACM.

Le taux de réussite au diplôme est de 100 %. Les résultats sont très satisfaisants puisque plus de la moitié des diplômés le sont avec félicitations ou avec mention.

L'analyse du devenir des diplômés repose sur une base comprenant 168 diplômés depuis 1999, soit un taux de réponse global de 67 %. Il est intéressant de constater qu'un an après l'obtention du DNSEP, 67 % des diplômés ont obtenu leur 1<sup>er</sup> emploi. Cela recouvre des réalités très différentes. Il peut s'agir d'une activité à temps complet ou

partiel, plus ou moins rémunératrice, souvent associée à des activités secondaires, apportant un complément de revenus (pour 55 % des diplômés).

Notons par ailleurs que si la majorité des étudiants arrêtent leurs études après l'obtention du DNSEP, 36 % ont effectué des formations complémentaires (3<sup>ème</sup> cycle, post-diplôme, préparation au concours de l'agrégation ou du CAPES, formation spécifique en art thérapie ou en gestion de projet culturel). La poursuite d'études en 3<sup>ème</sup> cycle est un phénomène récent (2 % des diplômés sont concernés). L'inscription professionnelle peut s'évaluer au vu des conditions d'exercice (atelier, rattachement à un organisme professionnel) mais aussi de l'intensité de l'activité artistique (expositions, publications, résidences, bourses, acquisitions). Au final, 95 % des actifs le sont dans le champ visé par la formation. Ces résultats sont ainsi comparables à ceux d'écoles beaucoup plus prestigieuses. Il faut saluer le sérieux de l'enquête et la grande précision de l'analyse des résultats collectés.

- Pilotage de la formation

L'ESACM revendique son choix d'une équipe pédagogique commune aux deux cycles d'études, en en faisant un élément essentiel de collégialité et de transversalité. Ce choix est rendu possible par la taille de l'établissement (19 enseignants, dont 16 en équivalent temps plein, environ 150 étudiants sur les 3 cycles, 40 étudiants pour le 2<sup>ème</sup> cycle). Les enseignants sont tous des professionnels du champ de l'art contemporain en activité : artistes, théoriciens, critiques d'art, professionnels des institutions artistiques. L'équipe pédagogique s'est largement renouvelée depuis 2010. Les rôles et fonctions de l'équipe administrative sont bien définis.

L'évaluation du travail des étudiants repose sur un équilibre entre contrôle continu et collégialité. Cette évaluation est autant quantitative que qualitative et s'appuie sur le système européen des crédits. Ces crédits sont assortis d'une note locale échelonnée de 0 à 20 et complétés par une appréciation. Ces modalités sont rappelées dans le règlement des études qui figure dans le livret de l'étudiant. Les diplômés sont soutenus devant un jury de professionnels hautement qualifiés, ce qui témoigne de la qualité et de la reconnaissance croissante de la formation à l'échelle nationale.

Aux modes informels d'évaluation des enseignements par les étudiants (retours spontanés, échanges libres), s'ajoutent des modes plus formalisés : assemblées générales (temps d'information, de critiques, d'idées) et « repas d'évaluation » (espaces de débats). Les dispositifs (enquêtes sur les enseignements, le fonctionnement de l'établissement et sur le parcours des diplômés) de méthodologie et de philosophie différentes, sont mis en place et permettent de multiplier les approches. Le travail de perfectionnement de la formation s'appuie également sur les instances consultatives de l'établissement, chacune ayant un périmètre de travail bien défini (commissions pédagogiques mensuelles, journées pédagogiques, commission recherche mensuelle, conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante). Même si elle rejette l'idée d'une réponse systématique aux critiques négatives des étudiants, l'école fait preuve de réactivité dans la conduite de son projet. Les difficultés rencontrées sont travaillées, le plus souvent collectivement, et remédiées. Ce travail de longue haleine est soutenu par une gouvernance participative et collégiale.

Les recommandations principales du HCERES portaient sur l'articulation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle ainsi que sur l'adossement à la recherche. Ces deux points ont été largement améliorés et font désormais partie des points forts de l'ESACM.

Le dossier transmis par l'établissement est d'excellente qualité, y compris dans sa présentation graphique. Il est complet et largement augmenté d'annexes et de documents (éditions). Le supplément au diplôme est très bien renseigné.

## Conclusion

L'ESACM compense la difficulté de sa situation géographique par un dynamisme réel et un fort ancrage territorial et institutionnel. Le 2<sup>ème</sup> cycle conduisant au DNSEP option *art* trouve sa juste place au sein d'une arborescence pédagogique généraliste, structurée et lisible. La singularité de la formation, et donc de l'école, repose sur des programmes et des dispositifs de recherche probants et prometteurs. Les interactions sont fortes aussi bien avec l'environnement artistique et scientifique qu'avec l'environnement économique et partenarial. L'école est en ce sens fortement impliquée dans l'accès de tous à un enseignement supérieur de haut niveau. Elle sait par ailleurs se doter d'outils de réflexion en adéquation avec les champs disciplinaires dans lesquels elle évolue. Le pilotage de la formation est très bien pensé et s'appuie sur un investissement collectif étudiants-enseignants-administration plutôt rare. Une gouvernance fine, une culture de l'autoévaluation et une intelligence collective rendent le projet vivant, réactif et adaptable. La formation remplit largement ses objectifs et a su négocier au mieux le passage d'une école en régie municipale à un établissement autonome sous la forme d'un EPCC.

### Points forts :

- Maîtrise du projet d'établissement et cohérence du projet pédagogique : des réciprocitys entre la pédagogie, la recherche, les contextes artistiques, géographiques et historiques.
- Dynamisme collectif de l'établissement et excellence de l'équipe enseignante contribuant à l'attractivité croissante de la formation.
- Projets de recherche originaux, positionnés et approfondis au sein d'un dispositif structurant (« coopérative de recherche »).
- Action dynamique sur l'environnement local.
- Ouverture à l'international diverse et volontariste à travers les stages et les résidences spécifiques.
- Engagement pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations : des formes de soutien aux étudiants en adéquation avec leur situation (aides financières, dispositifs de remédiation).
- Culture de l'évaluation et de l'autoévaluation bien menée.
- Clarté et qualité graphique des documents de présentation de la formation (livret d'étudiant, livret de l'établissement).

### Points faibles :

- Fragilité du rayonnement et de l'attractivité de l'école.

### Recommandations pour l'établissement :

L'ESACM donne un bel exemple d'une mutation d'école d'art réussie, en s'appuyant à la fois sur les forces et sur les faiblesses de son contexte. Le projet d'établissement est monté en puissance depuis la précédente évaluation du HCERES. Des lignes de force confortent la structure pédagogique avec originalité. Les projets de recherche, les dispositifs qui leur sont liés, comme les partenariats (artistiques, universitaires, culturels) contribuent à un enseignement de haut niveau.

L'établissement trouve sa place avec pertinence au cœur de différentes échelles du territoire (environnement régional, national puis plus récemment international). Il conforte ainsi la reconnaissance de ses programmes de formation et par là-même celle de ces étudiants. Les choix qui ont été faits (prise en charge des frais liés à la production plastique et aux mobilités internationales pour tous les inscrits, ouverture volontariste à l'international, projets de recherche à la fois locaux et lointains) sont porteurs et suivis d'effet.

Il reste à élargir la base de recrutement de l'école et à lui donner plus de visibilité. En veillant à la soutenabilité de tous les projets mis en place, en repérant des potentialités dormantes, l'école poursuivra son rigoureux travail de prospection, notamment à l'international. C'est grâce à son ouverture, au rayonnement de ces activités qu'elle pourra consolider son positionnement et accroître son attractivité.

# Observations de l'établissement





**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE**

**25 RUE KESSLER  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
T. 04 73 17 36 10  
F. 04 73 17 36 11  
WWW.ESACM.FR**

**HCERES**

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
Directeur  
Département des formations  
20, rue Vivienne  
75002 Paris

## **REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION**

**JUIN 2016**



Clermont-Ferrand, le 7 juin 2016,

Monsieur le Directeur,

Le rapport d'évaluation pour le Diplôme national supérieur d'expression plastique option art conférant le grade master est un encouragement pour l'école et les équipes à poursuivre le travail engagé. L'analyse qui a été produite nous permet d'avoir une expertise extérieure dans un document de référence.

Vous avez attiré notre attention sur la fragilité du rayonnement et de l'attractivité de l'école. Nous avons pleinement conscience des difficultés liées à notre territoire et que vous avez soulignées.

D'année en année, la proportion des étudiants extérieurs à l'établissement se présentant à la commission locale d'équivalence est plus importante et, par conséquent, leur présence en 2<sup>ème</sup> cycle aussi. Tout en tenant à garder une cohérence de l'établissement et un nombre d'étudiants soutenable pour une formation de qualité et une bonne insertion professionnelle, nous élargissons peu à peu le champ de notre recrutement. Ce développement a été rendu possible par la mise en place d'un projet d'établissement qui a mis l'accent sur l'ouverture, notamment internationale, la singularité et la dimension collective qui portent l'école et permet une plus grande notoriété.

La réflexion sur l'attractivité de l'école va de pair avec une interrogation sur l'attractivité territoriale de tout l'enseignement supérieur clermontois. Notre présence au sein de Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche d'Auvergne (CESRA) et aux débats du Conseil des Ecoles Associées (CEA) nous permet de travailler à une réflexion commune sur cette attractivité notamment dans la construction du projet de site. Nous partageons la même analyse : nous ne pouvons nous contenter de notre attractivité économique et de la qualité de la vie étudiante. Nous devons réfléchir avec l'ensemble l'enseignement supérieur à ce qu'est notre spécificité, celle de nos formations et de notre recherche pour avancer des propositions propres à notre site.

La Ville de Clermont-Ferrand et la future Communauté Urbaine ont fait de la culture et l'éducation le cœur de leur projet. La candidature de la Ville à être Capitale Européenne de la Culture et les projets qui vont se développer pour la préparer dès 2018, vont avoir un impact fort sur l'ensemble de notre territoire et sur son rayonnement dont l'école va profiter. Ceci sera d'autant plus pertinent qu'elle sera pleinement impliquée dans ces événements aussi bien dans leur conception, dans leur préparation, dans les méthodologies déployées que dans les résultats espérés.

La concurrence d'autres écoles que vous notez, notamment dans la nouvelle Région, ne doit pas nous conduire à essayer d'avoir une attractivité qui serait artificielle. Notre travail commun avec les quatre autres écoles d'Auvergne-Rhône Alpes au sein de l'ADERA permet que chacune trouve une place qui lui est propre tout en tirant pleinement et également parti de ce réseau exemplaire.



L'école, et sa formation master, doivent être choisies pour ce qu'elle est. Cela ne doit pas être un frein au développement et au renouvellement mais c'est la singularité et la force de notre projet qui nous permettra d'exister et de rayonner plus fortement.

Nous savons que nous ne faisons pas assez savoir ce que nous faisons. Le nouveau projet de direction pour les années 2016/2019, écrit avant la publication de votre rapport, avait déjà mis l'accent sur cette faiblesse qui doit se compenser par une réelle politique de communication. Nous devons aussi bien travailler sur l'information que sur notre manière de la communiquer. Toucher les plus jeunes lycéens comme les étudiants des écoles, partager notre recherche et la soumettre plus naturellement à nos pairs, montrer le travail de nos étudiants et des jeunes artistes issus de l'école, poursuivre notre politique éditoriale avec une meilleure diffusion, ... Autant de points qui vont nous conduire à recruter des professionnels qui vont nous aider dans ces multiples tâches.

La pédagogie du projet en art par l'art est le cœur de notre formation. Elle doit sans cesse se faire et, se faisant, elle se défait, se construit et se déconstruit dans un même mouvement. Le projet d'établissement, que nous avons en grande partie mis en œuvre, se tenait à l'endroit de la vigilance et de l'éveil. Etre au cœur de l'apprentissage de l'art de notre temps, pour donner l'art de demain, demande une attention extrême pour ce qui est, ce que l'on pressent de ce qui va advenir : les nouvelles formes, les nouvelles manières de penser et de faire, les espaces de réflexion. Il nous faut être aux aguets et, dans le même mouvement, avoir du recul.

Continuer d'accueillir tous les étudiants, leur permettre de faire leurs études et faire de nos écoles des lieux d'hospitalité dans la forme pédagogique, dans ce que nous transmettons comme dans nos actions, est certainement un des enjeux à venir.

Faire une école d'art, c'est permettre que quelque chose advienne. Il faut permettre le risque, laisser le temps, préserver absolument ce qui fait notre singularité, notre force et notre faiblesse : la fragilité de la création qui est au cœur de ce qui nous réunit. L'ambition est là avant tout : former des artistes, c'est la tâche que nous allons poursuivre en tentant de lui donner toute la force nécessaire à sa réussite.

J'espère que ces quelques éléments vous permettront de compléter votre approche de la formation et de l'école. Veuillez recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Muriel Lepage

Directrice de l'ESACM



**ECOLE SUPERIEURE D'ART  
DE CLERMONT METROPOLE**  
25, rue Kessler  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 17 36 10

